



Rétractation et remboursement

Par Lilie91220

Bonjour,

nous avons signé une commande dans une concession pour une voiture d'occasion. nous laissons 1000 d'acompte par cb le 14 février un financement est signé pour 3000 et un virement de 10 000 est fait. le 15 février soir à j+1 de la signature du financement nous nous rétractons par mail et courrier ar auprès du concessionnaire et par courrier auprès de l'organisme de financement depuis la concession refuse de nous rembourser les 11000 . Nous attendons un courrier ar de leur part mais parle que le financement ne représentait 30% quelque chose comme ça donc nous impose de régler le reste dans les 7 jours ou gardera l'acompte. sommes nous dans notre droit ? Car j'ai lu que la réfraction dans les 3 jours soit du financement annulait la commande. Est ce le cas ? Existe t il une particularité quand le financement est mixte ? Merci